

WORLD TRADE ORGANIZATION

Centre William Rappard
Rue de Lausanne 154
Case postale
CH - 1211 Genève 21

Téléphone: (41 22) 739 51 11
Ligne directe: (41 22) 739 52 52
Téléfax: (41 22) 731 42 06
Télex: 412 324 OMC/WTO CH
Télégramme: OMC/WTO, GENÈVE

Référence: WLI/200

3 mai 1996

**ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT A MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994**

ENVOI DE COPIES CERTIFIEES CONFORMES DE PROCES-VERBAUX

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint des copies certifiées conformes des procès-verbaux annexant au texte authentique de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce la liste de concessions et d'engagements de la Slovénie (Liste XCVI) à annexer à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1994, d'une part, et d'autre part la liste d'engagements spécifiques de la Slovénie à annexer à l'Accord général sur le commerce des services, conformément à la Décision ministérielle de Marrakech sur l'acceptation de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce et l'accession audit accord.

R. Ruggiero
Directeur général